

UN THROMBIDION PEU CONNU ET NOUVEAU POUR LA FAUNE
FRANÇAISE : ECHINOTHROMBIUM RHODINUM (C. L. KOCH).

Par Marc ANDRÉ.

C. L. KOCH (1837, C. M. A., fasc. 16, n° 1) a décrit sous le nom de *rhodium* un *Thrombidium* recueilli à Bergwiesen (Bavière).

Ultérieurement cette même espèce a été retrouvée par Max SELLNICK à Anspülcht (Prusse-Orientale).

A. C. OUDEMANS (1916, *Tijdschr. Ent.*, LIX, p. 18, fig. 1-9) a étudié soigneusement cette forme et en a donné une description précise permettant de l'identifier aisément.

D'autre part J. SCHWEIZER (1922, *Verh. Ges. Basel*, XXXIII, p. 90, pl. IV, fig. 40 a-c) faisait connaître, sous le nom de *Microthrombidium berlesei*, une nouvelle espèce représentée par une seule nymphe, récoltée en Suisse.

Selon Sig THOR et C. WILLMANN (1947, *Das Tierreich*, 71. Lief., *Acarina* 3, 71 b. *Trombidiidae*, p. 382, fig. 48) l'espèce de SCHWEIZER serait identique à celle de KOCH et tombe en synonymie de cette dernière.

Elles présentent, en effet, de nombreux caractères communs et les différences qui se rencontrent dans les détails de structure de la pilosité recouvrant la face dorsale du corps, ainsi que dans les dimensions relatives du tarse des pattes I, seraient sans doute dues à ce que l'espèce de SCHWEIZER n'avait pas atteint le stade adulte.

Certainement SCHWEIZER n'a pas eu connaissance du travail d'OUDEMANS car il n'eut pas manqué d'être frappé par les affinités que présentait son échantillon avec l'espèce de KOCH.

Tout récemment M. E. ANGELIER m'a remis une nymphe d'*Echinothrombium* qui semble extrêmement voisine de la forme décrite par l'auteur suisse mais qui, cependant, s'en différencie quelque peu par les dimensions du tarse des pattes de la première paire et la pilosité, plus abondante, qui recouvre la hampe des grands poils situés à la face dorsale du corps.

Ces différences me semblent justifier la création d'une variété et je propose pour celle-ci le nom de *Echinothrombium rhodium* (Koch) var. *Schweizeri* n. var.

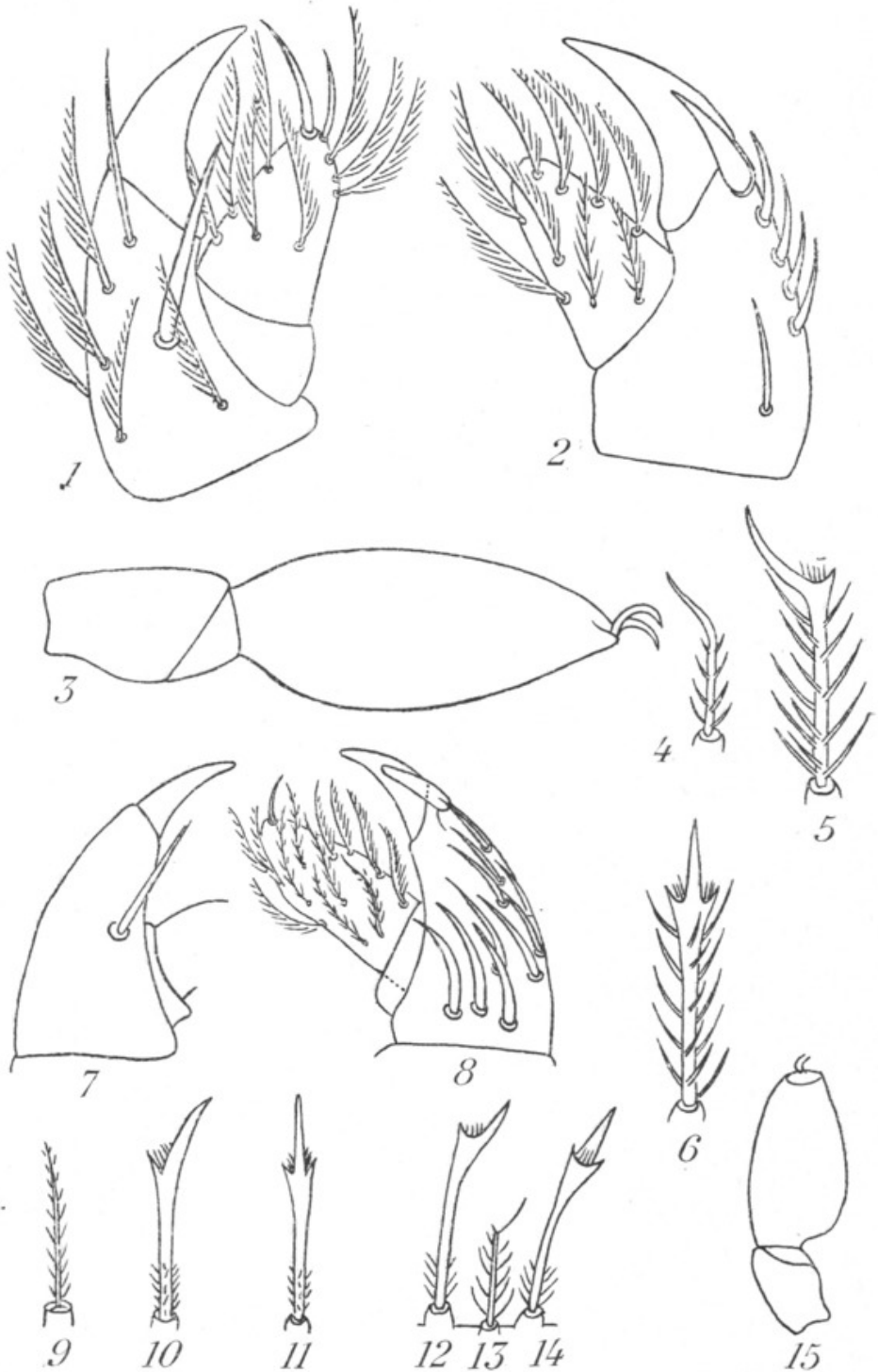


FIG. 1. — 4^e et 5^e article du palpe (face externe) de *E. r. Schweizeri* M. André ; FIG. 2, *id.*, face interne ; FIG. 3, tibia et tarse de la première paire de pattes du même ; FIG. 4, 5 et 6, poils recouvrant la face dorsale du corps chez *Schweizeri* ; FIG. 7 et 8, 4^e et 5^e article du palpe de *rhodinum* (d'après Oudemans 1916) ; FIG. 9, 10 et 11, poils dorsaux du corps chez *rhodinum* (d'après Oud., 1916) ; FIG. 12, 13 et 14, poils dorsaux du corps chez *M. berlesci* Sch. (d'après Schweizer) ; FIG. 15, tibia et tarse des pattes de la première paire chez *M. berlesci* (d'après Schweizer).

Ce n'est cependant pas sans quelque doute que j'accepte l'assimilation de l'espèce de SCHWEIZER à celle de KOCH. Il est peu probable qu'entre le stade nymphal et celui d'imago une modification de structure importante puisse se produire dans les poils les plus courts qui recouvrent le corps.

OUDEMANS (*loc. cit.*) affirme que chez l'individu qu'il a examiné ces poils sont ordinaires, droits, et barbulés jusqu'au sommet alors que dans l'exemplaire suisse ils présentent une courbure très caractéristique dans leur tiers antérieur et, au delà de cet angle, la hampe du poil est absolument lisse.

L'examen d'échantillons adultes suisses ou français permettrait de trancher cette question et d'affirmer si nous avons affaire à des espèces distinctes ou à des races locales.

Echinothrombium rhodinum C. L. Koch, var. **Schweizeri** n. var.

L'animal, relativement petit, atteint cependant des dimensions légèrement supérieures à celles que donne SCHWEIZER pour sa nymphe suisse. L'idiosoma de notre exemplaire atteint une longueur de 720 μ et une largeur de 420 μ . L'hystérosoma a des saillies humérales à peine développées ; il est subovale, se rétrécissant graduellement d'avant en arrière pour se terminer par une extrémité postérieure largement arrondie.

Toute la face dorsale du tronc, ou idiosoma, est revêtue d'une pilosité particulière en ce qu'elle est composée de poils assez longs, forts, mélangés à des poils de taille plus petite.

Les grands poils mesurent 40 à 50 μ de longueur et présentent une structure spéciale : ils se composent d'une hampe cylindrique revêtue, sur les deux tiers de sa longueur, de rares et fortes barbules puis, s'élargissant, elle donne naissance à deux courts éperons latéraux chitineux, pointus, entre lesquels se dressent quelques fines barbules et ensuite la hampe se prolonge dans son tiers antérieur par un processus absolument glabre, formant un angle obtus avec le reste du poil et se terminant par une extrémité distale aigüe. Ces poils sont assez semblables à ceux qui sont décrits et figurés par OUDEMANS pour la forme adulte et par SCHWEIZER chez sa nymphe ; ils diffèrent toutefois de ceux-ci par la présence de barbules sur les deux tiers de la longueur du poil alors que dans les échantillons allemand et suisse ces barbules n'occupent que la base de la hampe.

Les petits poils, longs de 20 à 25 μ , ont également un aspect caractéristique ; ils sont barbulés sur toute leur moitié proximale et se terminent distalement par une partie glabre et recourbée leur donnant un aspect correspondant à celui qui est figuré pour la nymphe de SCHWEIZER. OUDEMANS, au contraire, affirme que ces petits poils sont ordinaires et barbulés sur toute leur longueur.

Les pattes, toutes plus courtes que le corps, atteignent respectivement les dimensions suivantes : I, 400 μ ; II, 240 μ ; III, 260 μ ; IV, 310 μ . Chez celles de la première paire, le tarse est ovale, pointu à son extrémité distale, à bord supérieur presque rectiligne et à bord inférieur légèrement convexe ; sa longueur (125 μ) est égale à deux fois et demie sa largeur (50 μ). Le tibia, plus court que le tarse, ne dépasse pas 60 μ .

Les palpes sont assez courts et leur quatrième article, très caractéristique, présente, insérée près de la base de l'ongle terminal, une forte épine qui naît au bord supéro-interne et constitue un ongle accessoire. On remarque en outre quatre épines moins développées constituant, avec l'ongle accessoire, un peigne supéro-interne. Toujours sur la face interne se trouve un poil spiniforme isolé. La face externe de ce même article porte, près de la base du 5^e, ou tentacule, une forte et longue épine et, disséminés sur le reste de l'article, six longues soies dont la première, près de l'ongle terminal est glabre.

Le cinquième article ou tentacule est court, subconique, large à sa base et très étroit à son extrémité distale qui donne insertion à une soie spiniforme courbe bien développée. Le reste de l'article est recouvert de fortes soies barbulées.

Habitat. — Cet échantillon a été récolté par M. E. ANGELIER, le 3 juin 1950 à La Preste (Pyrénées-Orientales) à une altitude de 1200 m. L'exemplaire courait librement sur le sol.

Laboratoire de Zoologie du Muséum.



André, Marc. 1950. "Un Thrombidion peu connu et nouveau pour la faune française : Echinothrombium rhodinum (C. L. Koch)." *Bulletin du Muse*

um national d'histoire naturelle 22(5), 573–576.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/237339>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/330416>

Holding Institution

Muséum national d'Histoire naturelle

Sponsored by

Muséum national d'Histoire naturelle

Copyright & Reuse

Copyright Status: In copyright. Digitized with the permission of the rights holder.

Rights Holder: Muséum national d'Histoire naturelle

License: <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Rights: <https://biodiversitylibrary.org/permissions>

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.